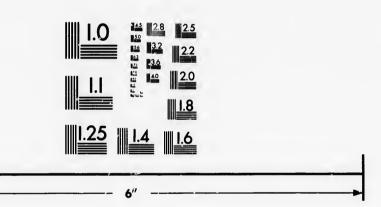


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The to t

The post of the film

Oribes the slo oth firs sio or

> Th sh Tii

Middlen be rig

origin copy which repro the us	nal copy availate which may be home alter any dustion or who dustion or who	ble for filming bibliogrephics of the imalich may sign filming, are standard filming.	obtain the best og. Features of the celly unique, ges in the nificantly cheng or checked below	•	qu'il de ce point une i modi	t exempla de vue bi mage repr fication de	ossible de ire qui sor bliographi oduite, ou ans la mét i-dessous.	se procu nt peut-êt que, qui l qui peuv hode nor	rer. Les de re unique peuvent m vent exige	stails s du nodifier r une
	Covers damag Couverture en	ed/ dommegée				Pages da	maged/ dommagée	95		
	Covers restore	ed and/or la staurée et/o	minated/ u pelliculée			Pages res Pages res	tored and, taurées et	or lamin ou pellic	ated/ culées	
	Cover title mis Le titre de cou		nque			Pages dis Pages dé	coloured, colorées, t	stained o tachetées	r foxed/ ou piquée	s
	Coloured map Cartes géogra	s/ phiques en	couleur			Pages de Pages dé				
	Coloured ink (Encre de coul	i.e. other theur (i.e. auti	an blue or black e que bleue ou (:)/ noire)	\square	Showthro Transpare				
	Coloured plate Planches et/o	es and/or ill u illustretion	ustrations/ ns en couleur				f print var légale de l		on	
	Bound with o Relié avec d'a					Includes Compren	supplemer d du maté	ntary mat iriel suppl	erial/ lémentaire	
	along interior Lare liure seri distorsion le l Blank leaves appear withir have been on Il se peut que lors d'une res	margin/ rée peut cau ong de la m added durin n the text. W nitted from e certaines p tauration ap	shadows or distorment of the state of the st	ou de la sy e, these joutées le texte,		Pages will slips, tiss ensure the Les page obscurcie etc., ent	ion availai tion dispo nolly or pa sues, etc., le best pos s totaleme s par un f été filmée a meilleure	ntially ob have bee ssible ima ent ou par feuillet d' es à nouve	n refilmed ige/ rtiellemen errata, und eau de faç	l to t e pelure,
	Additional co Commentaire	s suppléme								
This Ce	document est f	at the redu filmé au taux 14X	ction ratio checi c de réduction in 18X	ked below/ idiqué ci-de	ssous. 22X		26X		30X	
	12X		16X	20X		24X	_11_	28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and lagibility of the original copy and in keaping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or lilustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduitas avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la natteté de l'axemplaira filmé, et an conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exampieires originaux dont la couverture en pepier est impriméa sont filmés an commençant par le premier plat at en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustretion, soit pa. le second piet, seion le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en comme par la première page qui comporte de empreinte d'impression ou d'illustretion et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvents apparaîtra sur la dernière imaga de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FiN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un saul ciiché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3		
4	5	6		

oelure,

rrata o

die

du

difier

ine lage

à à

32 X

No. 81 MANDEMENT

JEAN LANGEVIN;

par la grace de Dieu et du saint Siège Apostolique Evêque de St Germain de Rimouski,

A nos chers Frères le clergé, les communaulés religieuses et les fidèles de votre diocèse.

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Un appel touchant parti de la chaire de St Pierre vient de se faire entendre. Nos Chers Frères, le Souverain Pontife, à la vue des maux dont l'Eglise ne cesse d'être affligé, et des épreuves qui l'assaillissent de tous les côtés, tourne ses yeux vers le Ciel, vers le dispensateur de tous les biens afin d'implorer un secours plus prompt et plus abondant. S'inspirant de l'exemple de ses prédécesseurs, c'est à la Bienheureuse Vierge Marie qu'il s'adresse pour implorer en faveur de la Sainte Eglise et de son chef la délivrance de la persécution et la liberté dont ils ont besoin.

Dans une lettre adressée à tous les Evêques, Son Eminence le Cardinal Siméoni, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, au nom de Léon XIII, ordonne que cette année la fête du très-saint Rosaire soit célébrée avec une dévotion et une solennité spéciale. Il rappelle que c'est toujours et partout par le très puissant secours de la Sainte Vierge que le peu-

ple chrétien a reçu les bienfaits les plus signalés du Ciel, et qu'il a eu recours à la pieuse récitation du saint Rosaire chaque fois que les hérésies, les crimes et les plus grandes calamités l'ont affligé.

Comme les Papes l'ont toujours fait avant lui, Notre Très Saint Père trouvant la situation actuelle si grave, ouvre le trésor des indulgences et exhorte tous les fidèles à ne pas interrompre leurs prières en union avec les siennes.

Et, comme le chef de l'Eglise nous exhorte à vous faire part sans délai de ses intentions, c'est avec empressement que Nous vous informons de ce qu'll a voulu faire pour favoriser votre piété.

Afin que les prières soient plus ferventes et accompagnées d'un plus grand fruit spirituel, le Souverain Pontife accorde les faveurs suivantes:

- 1. Une indulgence plénière à tous ceux qui, le jour de la fête du saint Rosaire et durant toute l'octave qui suivra, s'étant confessés et ayant communié, visiteront une église et y prieront pour les besoins de l'Eglise, suivant l'intention de Sa Sainteté.
- 2. Une indulgence de sept années et sept quarantaines chaque fois que l'on récitera dans une église le Saint-Rosaire avec piété et à l'intention de Sa Sainteté.

Les mêmes indulgences sont accordées aux personnes qui au pourront pas se rendre à l'église et qui réciteront en leur particulier le saint rosaire et les Litanies, à la même intention:

3. Une autre indulgence plénière à ceux qui dans

crt intervalle de temps, c'est-à-dire du 1 octobre au 2 novembre, auront assisté dix fois à la récitation du saint Rosaire, ou qui en étant empêchés, l'auront récité privément autant de fois, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils prient à la même intention le jour qu'ils auront choisi dans le cours du mois.

Pour Nous conformer donc aux intentions et aux désirs du Saint Père, Nous ordonnons ce qui suit :

10 Dimanche prochain, 30 septembre, à la suite de notre présent Mandement sera lue au prône dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public; l'Encyclique Supremi Avostolatus officio.

20. Dimanche le 7 octobre prochain, fête du Saint Rosaire, la messe et les vêpres se chanteront avec solennité.

30. Ce dimanche, ainsi que les autres du mois d'octobre, à la suite des vêpres, on fera, à l'extérieur de l'église ou en dedans, si le temps est mauvais, une procession avec une statue ou image de la Ste Vierge.

4a Pendant cette procession, on chantera les litanies de Lorette, telles qu'elles se trouvent notées au Vespéral, et au retour on récitera le chapelet au pied de l'autel, pais on chantera le salut et l'on donnera la bénédiction du St Sacrement.

50. Tous les autres jours depuis le 1 octobre jusqu'au 2 novembre dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, on récitera pareillement le chapelet et les litanies de la Ste Vierge (que l'on chantera, si on le préfère), soit à la suite de la messe, soit vers le soir avec le saint. 60. Nous désirons que les fidèles assistent tous à ces pieux exercices, au moins une fois par jour.

Donné en notre demeure épiscopale, à St Germain de Rimouski, ce 24 de septembre 1883.

† JEAN, EV DE ST G. DE RIMOUSKI

Par Monseigneur,

C. A. CARBONNEAU, Chan., Secrétaire.

LETTRE ENCYCLIQUE

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE I.EON XIII.

A nos vénérables Frères les Patriaches, Primats, Archechevéques et Evêques de tout le monde catholique en grâce et en communion avec le Saint-Siège Apostolique.

LEON PP. XIII.

Vénérables frères,

SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE.

Le devoir du suprême apostalat qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps actuels, Nous avertissent chaque jour plus instamment, et pour ainsi dire Nous pressent impérieusement de veiller avec d'autant plus de soin à la garde et à l'intégrité de l'Eglise que les calamités dont elle souffre sont plus grandes

C'est pourquoi, autant qu'il est en notre pouvoir,

en même temps que Nous Nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Eglise comme de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assaillent, Nous mettons aussi Notre plus grande diligence à implorer les secours divins, avec l'aide seul desquels Nos labeurs et Nos soins peuvent aboutir.

A cette fin, Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de Nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faîte de la gloire et de la puissance afin d'aider du secours de sa protection les hommes s'acheminant, au milieu des fatigues et des dangers, vers la Cité Eternelle.

C'est pourquei, a l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombrenx et considérables qu'a valus au peuple chrétien la dévotion du Saint-Rosaire, Nous voulons que cette année cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession nous obtenions de son divin Fils un heureux adoucissement et un terme à nos maux. Aussi, avons-Nous pensé, Vénérables Frères, à vous adresser ces lettres, afin que Notre dessein vous étant connr, votre autorité et votre zèle excitent la piété des peuples à s'y conformer religieusement.

Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de

on remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, tonte sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la sonillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu. et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi, pnisqu'il lui est doux et agréable par dessus toute chose d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'Elle ne veuille, et pour ainsi dire qu'Elle ne s'empresse d'accneillir les vœux que lui adresse l'Eglise universelle.

Cette piété si grande et si confiante envers l'Auguste Reine des Cienx n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandnes, on une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dien. L'histoire ancienne et moderne et les fastes les plus mémorables de l'Fglise rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publique obtenues, par sa divine intervention. De là, ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée. Entre tous ces titres

est surtout remarquable et solennel celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont Lui est redevable le nom chrétien.

Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apporté à la Sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques Albigeois qui, eufantés par la secte des derniers Manichéens, ont convert le Midi de la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par le meurtre et les ruines.

Contre ce fléau, Dieu a suscité. dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise eatholique animé de l'esprit d'en haut; non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint Rosaire que le premier il a divulguée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du mende. Il prévoyait en effet, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'a en effet justifié l'événement. Grace à cette nouvelle manière de prier, acceptée et ensuite mise régulièrement en pratique par l'institution de l'ordre du Saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde, commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques ainsi que leurs artifices à tomber en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite et la fureur des impies a été refrénée par les armées catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au 16e siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain-Pontife Saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable su nom chrétien la Toute-Puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple offert en c s jours à la terre et aux Cieux rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient, sans souci du nombre, aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe; pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire, et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.

La Souveraine ainsi suppliée ne reste pas sourdé, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Cursolaires) la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

C'est pourquoi le même Souverain et Saint Pontife, en reconnaissance d'un bianfait si grand, a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie Victorieuse consacrât la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint Rosaire.

De même, dans le dernier siàcle, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierege Marie et avec la ciôture de prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire.

Par conséquent, puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prières est particulièrement agréable à la Sainte Vierge, et qu'elle est surtout propre à la désense de l'Eglise et du peuple chrétien en même temps qu'à attirer toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de Nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV a attesté que chaque jour le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menacant le monde ; Léon X a déclaré qu'elle a élé instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses; et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire, que dans la divulgahad his due things, a

tion de cette sorte de prières, les fidèles ont commencé à s'échauffer dans la méditation, à s'enflammer dens ta prière, pu's sont devenus d'autres hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées et la lumière de la foi catholique a brillé de lout son éclat. Enfin Grégoire XIII à déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par Saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Guidé par cette peusée et par les exemples de Nos prédècesseurs, Nous avons cru tout à fait opportun d'établir pour la même cause, en ce temps, des prières solennelles, et de tâcher, au moyen de ces prières adressées à la Saint-Vièrge par la récitation du Rosaire, d'obtenir de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent, Vous voyez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée: la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elie-même, qui est le Bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

Non seulement vous savez combien cette situation est dissicile et combien Nous en soutfrons, mais encore votre charité vous en fait éprouver avec Nous les sympathiques angoisses. Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle—Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'é

100

cé it

s la

bres

tho-

1 a

par

im-

ie.

de

or-

des

pri-

du

bla-

nt,

ves

la

nê-

ites

acé

ua-

ais

ous

des

oir

ar-

aré,

lle.

urs l'é tendard du Rostire de Marie à l'esset de gaérir les manx de cette époque. Ce grand Saint, échairé par la lumière céleste, entrevit clairement que pour guérir son siècle ancun remède ne serait plus essence que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est La voix, la vérité et la vie, et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné de détruire tontes les hérésses, comme à leur l'atronne auprès de Dieu.

La formule du Saint Rosaire a été composée de telle manière par Saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette matière de méditation est entremélée et comme entrelacée par la prière de la salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seign aur Jésus-Christ, Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables. Nous avois le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à Saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique. Nous pourrons voir disparaître de même les calamités dont souffre notre époque.

Nou soulement Nous engageous vivement tons les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit dans leur demeure partieulière et an sein de leur famille, à réciter cu pieux office du Rosaire et à ne pas cesser ce sunt exercice, mais Nous désirons que spécialement le mois d'octobre de cette année soit consacré entièrement à la Sainte Rome du Rosaire. Nous décrétous et Nous ordonnous que dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennel-

lement, par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire. Qu'ainsi donc, à partir du premier jour du mois d'octobre prochain, jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si l'autorité ecclésiastique le juge opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies Laurétanes. Nous désirons que le peuple accoure à ces exercices de piété, et qu'en même temps on dise la messe et l'on expose le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, et que l'on donne ensuite avec la sainte hostie la bénédiction à la pieuse assemblée. Nous approuvons beaucoup que les confréries du Saint-Rosaire de la Vierge fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la religion. Cependant, si, à cause des malheurs des temps, dans certains lieux cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite plus assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes.

En faveur de eeux qui doivent faire ce que Nous avons ordonné ci-dessus, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise pour qu'ils y puisent à la fois des encouragements et les récompenses de leur piété. Donc à tous ceux qui, dans l'intervalle de temps désigné, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon Notre intention, Nous concédons sept année et sept quarantaines d'indulgences, applicables à toutes

des, les

du pre-

ı second

outes les

e oppor-

hapelles

ines du

s. Nous

de pié-

l'on ex-

lèles, et

a béné-

s beau-

Vierge

les pro-

e glori-

acause

t exer-

qu'on

glises,

ar un

nnes.

Nous

les cé-

la fois

piété.

ps dé-

n pu-

ıt prié

rée et

outes

fins. Nous voulons également faire jouir de cette faveur eeux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques dont Nous venons de parler, pourvu que dans leur particulier ils se soient consacrés à ce pieux exercice, et qu'ils aient prié Dieu selon notre intention. Nous absolvons de toute coulpe ceux qui, dans le temps que Nous venons d'indiquer, suront au moins dix fois, soit publiquement dans los temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légiitmes) pratiqué ces pieux exercices, et qui après s'être confessés, se seront approchés de la sainte table. Nous accordons encore la pleine remise de leurs fautes à ceux qui, soit dans ce jour de fête de la Bienhaureuse Vierge du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la table du Christ, et auront dans quelque temple prié selon Notre intention Dieu et la Sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères! Plus vons avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la souveraine Vierge, à augmenter leur confiance en Elle. Nons considérons qu'il est dans les desseins providentiels que dans ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense foule du peuple chrétien. Que maintenant, excitées par Nos exhortations, enflammées par vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grando la protection de Marie;

qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce enite qu'elles aucêtres avaient la coutume de pratiquer, non sentement comme un remede toujours présent à leurs maux, muis comme un noble ornement de la piété chrétienne. La l'atronne céleste du geure humain exançera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître; aux égarés celle de marcher dans la voie du saint. Elle obtiendra que le Dieu veugeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Uelle d'uns laquelle Il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes Nos forces de répaifdre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses favours célestes. Et comme gage de Notre bienveillance. Nous vous donnous de tout Notre cœur, à vous, à votre clergé et aux peuples commis à vos soius, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er septembre 1883, sixième année de Notre l'ontificat.

LÉON PP. XIII

oitude du la couturemede un noble e céleste es supplions la faarés celle ndra que clémence n et à la tte tran-

is la pléties Nos Vénéragage de tout Noles com-

pteinbre

, :

